

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2018 - 2019

Écrire en lettres moulées s.v.p.

INFORMATION PATINEUR

PRÉNOM : _____ NOM : _____ Nouvelle inscription

ADRESSE : _____ Réinscription

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____ Transfert de club _____
Nom du club

TÉLÉPHONE : _____ N° Patinage Canada : _____

NOM DU PÈRE : _____ DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____
JJ MM AA

TÉLÉPHONE PÈRE : _____ CELLULAIRE : _____

COURRIEL : _____ ASS. MALADIE : _____

NOM DE LA MÈRE : _____ EXPIRATION : ____ / ____
MM AA

TÉLÉPHONE MÈRE : _____ CELLULAIRE : _____ GARÇON FILLE

COURRIEL : _____ GRANDEUR DE VÊTEMENT : _____

PATINAGE PLUS

COURS DU JEUDI

Avoir 4 ans au 31 décembre 2018

GROUPE - 17 H 30 GROUPE - 18 H 25

Résidents de MRC de Joliette (Cochez la municipalité de résidence)	CRABTREE	ST-CHARLES BORROMÉE
	JOLIETTE	STE-MÉLANIE
	NOTRE-DAME DE LOURDES	ST-PAUL
	NOTRE-DAME DES PRAIRES	ST-THOMAS
	ST-AMBROISE DE KILDARE	VILLAGE ST-PIERRE

PATINAGE PLUS PLUS

Les patineurs de PP peuvent s'inscrire à leur choix pour une ou deux journées de patinage. Toutefois, s'ils choisissent de s'inscrire pour une seule journée, ce sera obligatoirement le jeudi. Cette journée comprend des cours de groupe supervisés par un entraîneur professionnel. S'ils s'inscrivent pour le Patinage Plus Plus, il s'agit de deux journées, c'est-à-dire jeudi et une autre journée établie par le club. Ils doivent alors prendre un minimum d'un cours privé lors de cette journée avec l'entraîneur de leur choix. Veuillez noter que les parents doivent communiquer avec l'entraîneur de leur choix et prendre des arrangements avec celui-ci.

Résidents de MRC de Joliette (Cochez la municipalité de résidence)	CRABTREE	ST-CHARLES BORROMÉE
	JOLIETTE	STE-MÉLANIE
	NOTRE-DAME DE LOURDES	ST-PAUL
	NOTRE-DAME DES PRAIRES	ST-THOMAS
	ST-AMBROISE DE KILDARE	VILLAGE ST-PIERRE

ÉCOLE AVANCÉE (JUNIOR/INTER/SENIOR)

Résidents de MRC de Joliette (Cochez la municipalité de résidence)	CRABTREE	ST-CHARLES BORROMÉE
	JOLIETTE	STE-MÉLANIE
	NOTRE-DAME DE LOURDES	ST-PAUL
	NOTRE-DAME DES PRAIRIES	ST-THOMAS
	ST-AMBROISE DE KILDARE	VILLAGE ST-PIERRE

SPECTACLE**Le coût d'inscription ne comprend pas l'inscription pour le spectacle de fin d'année**

Pour pouvoir participer aux chorégraphies du spectacle de fin d'année, les patineurs devront avoir payé les frais d'inscriptions au Club et patiner un minimum d'une heure par semaine. Pour faire un solo au spectacle, les patineurs devront avoir payé les frais d'inscription au Club et avoir au minimum une heure de cours par semaine avec un entraîneur et répondre aux critères qui seront établis par le conseil d'administration.

Pour les chorégraphies de groupe de l'école avancée (junior, inter et senior), les critères seront établis par les membres du conseil d'administration

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

L'ensemble des patineurs du Patinage Plus et uniquement ceux de l'école avancée qui en sont à leur première année peuvent obtenir un remboursement jusqu'au 4 octobre 2018. Cependant **des frais d'administration de 50 \$ seront retenus**. Les entraîneurs en charge du programme Patinage Plus peuvent retrancher un patineur qui ne répond pas aux critères.

DIFFUSION PHOTO

J'autorise le club à prendre et diffuser des photos de mon enfant. Ces photos pourraient servir à des fins d'information ou de publication tel que : dépliants, pochettes d'informations, vidéos, journaux, site internet ou tout autre médium d'information.

Signature d'un parent : _____ OUI NON

SIGNATURE DU PARENT

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et que j'ai bien reçu la feuille d'informations du CPA Les Étoiles d'Argent. Je soutiendrai le club dans son orientation de devenir vert en consultant régulièrement le site internet www.cpajoliette.com

Signature d'un parent : _____ Date : _____